



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mardi 4 avril 2023 à 14h00

Procès-Verbal N°600

Président : Michel Vachetta

Présent(e)s : Annie Brault, Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Daniel Guillard.

Excusé : Gilbert Reppelin

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2022/2023, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle

« ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

U10 / U11

Courriers de Manival: Vu qu'il ne reste que deux plateaux, votre demande n'est pas prise en compte.

Concernant le plateau U11 N°5, accord pour son déroulement le 8 Avril.

FAL

Un certain nombre de clubs, ne transmettent pas leurs feuilles de plateau par FAL, malgré plusieurs rappels de la commission.

Pour les 3 derniers plateaux de la saison, le non-respect de cette procédure fera l'objet d'une amende aux clubs concernés.

A titre indicative, pour les plateaux N°6, 29 clubs n'ont pas respecté cette procédure.

Daniel Hugot, tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Voiron, Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin, tel 06.70.93.82.68.

U15

D3 Poule G : Suite à trois forfaits Tignieu Jameyzieu est déclaré forfait général.

COUPE PIERRE DUBOIS:

Considérant la décision de la commission de discipline en date du 04/04/2023 concernant la rencontre DOMARIN 1 / EYBENS 2 1/8 de finale coupe Pierre DUBOIS du 11/03/2023 donnée perdue aux deux équipes, **la rencontre du 08 avril 2023 EYBENS 2 / ST MARTIN D'HÈRES 1 est annulée.**

Le club de ST MARTIN D'HÈRES est exempt.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U20

D2, poule Haute : Le match de la journée 8 Bozel / Claix est reprogrammé au 1/5/2023 pour cause d'intempéries.

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

D5 Poule Cc : Courriers des clubs de La Murette et de Thodure, la commission maintient la programmation de leur rencontre au 9 avril, face au constat qu'il n'y a aucune date disponible d'ici la fin de saison.

D5 Poule E : Suite à trois forfaits, l'équipe de BOURGOIN ASP 2 est déclarée forfait général.

Responsable Michel Vachetta : 06.25.25.31.32.

VETERANS

Tirage effectué par les membres de la commission des règlements.

Le tirage au sort des quarts de finale qui se disputeront le 21 Avril est consultable sur le site du district de l'Isère.

Responsable : Gilbert Réppelin. : 07.86.40.95.23

**Le président
Michel VACHETTA**

**La secrétaire
Annie BRAULT**